



**Conseil du développement industriel**  
**Cinquantième session**  
Vienne, 21-23 novembre 2022

**Comité des programmes et des budgets**  
**Trente-huitième session**  
Vienne, 21 et 22 juin 2022  
Point 12 de l'ordre du jour provisoire  
**Mesures prises par l'ONUDI face à la pandémie  
de COVID-19**

## Mesures prises par l'ONUDI face à la pandémie de COVID-19

### Rapport du Directeur général

Le présent rapport fait le point sur les mesures prises par l'ONUDI face à la pandémie de COVID-19 et à ses conséquences socioéconomiques. Il complète les rapports antérieurs qui éclairaient également sur les incidences de la pandémie sur le développement industriel.

## I. Appui de l'ONUDI aux États Membres

1. Le dispositif de l'ONUDI intitulé *Responding to the crisis: building a better future*<sup>1</sup> (Faire face à la crise : bâtir un monde meilleur pour demain), élaboré sur le modèle du Cadre des Nations Unies pour la réponse socioéconomique immédiate à la COVID-19<sup>2</sup> et publié en mai 2020, présente la démarche adoptée par l'Organisation face à la pandémie.

2. Le présent rapport donne un aperçu des interventions menées par l'ONUDI pour faire face à la COVID-19, réparties entre cinq types d'activité. Il montre ainsi que le spectre des mesures prises par l'Organisation a été aussi large que possible dès que la pandémie a éclaté. Ces mesures ont en outre été intégrées à tous les domaines d'activité, afin de permettre aux États Membres de gagner en flexibilité et en résilience et d'être mieux préparés face à une pandémie.

### Diffusion d'analyses, de conseils et de connaissances

3. L'ONUDI a mené des travaux de recherche appliquée sur le rôle que pouvait jouer un développement industriel inclusif et durable face à la crise de la

<sup>1</sup> [www.unido.org/sites/default/files/files/2020-05/UNIDO\\_COVID19\\_External\\_Position\\_Paper.pdf](http://www.unido.org/sites/default/files/files/2020-05/UNIDO_COVID19_External_Position_Paper.pdf).

<sup>2</sup> [www.un.org/sites/un2.un.org/files/un\\_framework\\_report\\_on\\_covid-19.pdf](http://www.un.org/sites/un2.un.org/files/un_framework_report_on_covid-19.pdf).

Pour des raisons de durabilité, le présent document n'a pas été imprimé. Les membres des délégations sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



COVID-19, et diffusé auprès des États Membres les résultats les plus importants et les supports de connaissances auxquels ils avaient donné lieu.

4. L'édition 2022 du *Rapport sur le développement industriel*, rapport phare de l'ONUDI, intitulée « L'avenir de l'industrialisation dans le monde postpandémique », a été présentée à la Conférence générale à sa dix-neuvième session. Ses conclusions ont également été rendues publiques dans le cadre d'une série de webinaires.

5. Les capacités d'analyse de la plateforme d'analyse de l'industrie ont été étendues en 2021, notamment par l'ajout d'un indice sur la production trimestrielle (Quarterly Production Tracker), qui permet d'évaluer les incidences des mesures de prévention contre la COVID-19 sur la production manufacturière trimestrielle.

6. La plateforme d'accélération de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 9 (SDG 9 Accelerator) a été mise en service en avril 2022. Promue par une réunion régionale qui s'était tenue en mai 2021, elle vise à aider les pays d'Amérique latine et des Caraïbes à se relever de la crise de la COVID-19 par l'échange de connaissances et les partenariats.

7. Une manifestation organisée en marge de la première session du Comité préparatoire de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, en mai 2021, a été l'occasion d'examiner les incidences de la COVID-19 sur le secteur manufacturier.

8. Lors de la neuvième Conférence ministérielle des pays les moins avancés, organisée en novembre 2021 par l'ONUDI, les tables rondes et la Déclaration ministérielle à laquelle celles-ci ont donné lieu ont traité de la question du renforcement de la résilience et de la reprise au sortir de la COVID-19.

9. En janvier 2022, l'ONUDI et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement ont organisé conjointement une manifestation parallèle sur une nouvelle génération de politiques industrielles pour les pays les moins avancés.

10. En 2021, les contributions de l'ONUDI aux travaux du Think20 (T20) ont porté sur l'inclusivité et la durabilité dans les chaînes de valeur mondiales. Par deux notes de synthèse et une table ronde, l'Organisation a participé à l'élaboration de recommandations destinées au communiqué final du Groupe des Vingt.

11. En décembre 2021, le Forum sur la mondialisation et l'industrialisation a été l'occasion de mettre en évidence la nécessité de raviver les réseaux de production mondiaux pour assurer leur durabilité.

12. En novembre 2021, une manifestation organisée en amont du Sommet de l'Union africaine sur l'industrialisation et la diversification économique qui doit se tenir en novembre 2022 au Niger, a porté sur la création de chaînes de valeur régionales et continentales résilientes en Afrique.

13. En août 2021, des webinaires sur la science, la technologie et l'innovation ont permis de tirer des enseignements sur les incidences de la COVID-19 sur les capacités des politiques publiques menées par les pays d'Amérique latine et des Caraïbes dans ces domaines.

14. Une enquête conjointe de l'ONUDI et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a donné lieu au rapport intitulé *Assessing the impact of COVID-19 on agrifood manufacturing small and medium enterprises in sub-Saharan Africa* (Analyse des incidences de la COVID-19 sur les petites et moyennes entreprises de l'industrie agroalimentaire en Afrique subsaharienne), publié début 2022.

15. En Éthiopie, un projet financé par le fonds d'affectation spéciale pluripartenaire des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement a aidé les autorités nationales et les partenaires de développement à soutenir les entreprises et à protéger les emplois dans l'économie informelle.

16. L'ONUDI a aidé plusieurs pays à travers le monde à analyser les incidences socioéconomiques de la COVID-19, en les faisant bénéficier de ses compétences techniques acquises de longue date dans le secteur industriel.

17. Dans la région de l'Europe et de l'Asie centrale, l'ONUDI a établi 10 profils de pays et d'industries en utilisant des méthodes qui lui sont propres et qui prennent également en compte les incidences de la COVID-19. Ces profils ont alimenté les bilans communs de pays établis par les équipes de pays des Nations Unies.

18. Pour promouvoir l'autonomisation économique et l'entrepreneuriat des femmes, l'ONUDI a inauguré un cours en ligne en six modules destiné à fournir aux femmes et aux filles un outil en ligne qui leur permette d'améliorer leurs compétences en matière de gestion d'entreprise en temps de confinement. Une série de webinaires et une table ronde sur ce sujet ont été organisées dans le cadre du troisième Forum féminin eurasiatique.

19. Les éditions 2020 et 2021 de la manifestation Bridge for Cities de l'ONUDI ont porté sur les innovations écologiques, sociales et technologiques permettant de faire face à la crise de la COVID-19 et de s'en relever.

20. L'ONUDI et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) ont élaboré un atlas des investissements territoriaux et industriels qui met en évidence les possibilités de reprise socioéconomique dans cinq secteurs essentiels pour l'industrie mexicaine.

21. Neuf pays participent à un projet destiné à stimuler la coordination régionale dans les chaînes de valeur de l'aquaculture afin que des emplois productifs soient créés en Amérique latine et dans les Caraïbes dans le cadre de la reprise au sortir de la COVID-19.

22. En mai 2021, une manifestation de haut niveau sur la politique industrielle a été coorganisée dans le cadre du Programme de partenariat pays pour le Pérou. Dans un récent article d'opinion, des recommandations ont été formulées en faveur de la relance du secteur manufacturier au Mexique.

#### **Appui aux petites et moyennes entreprises (PME)**

23. L'enquête menée en 2020 par l'ONUDI sur les incidences de la COVID-19 sur les PME du secteur manufacturier a été complétée par une enquête de suivi menée en 2021. Les autorités nationales et les équipes de pays des Nations Unies ont bien accueilli les résultats de cette dernière enquête, qui ont donné lieu à des recommandations axées sur la reprise.

24. Au cours des deux dernières années, des projets variés ont été menés pour aider les petites entreprises à faire face à la COVID-19 et à s'en relever. Dans le cadre de projets présentés dans des rapports antérieurs, l'ONUDI a soutenu les PME dirigées par des femmes en Arménie, le secteur du tourisme à Cabo Verde et les entreprises en Guinée, et contribué à protéger les travailleurs de première ligne au Maroc.

25. L'ONUDI avait lancé, dès 2020, le programme de redressement de l'industrie face à la COVID-19 (CIRP). Lancé au Sénégal en 2021, un projet élaboré sur le modèle du programme CIRP vise à renforcer la résilience des microentreprises et PME et de leurs employés dans les secteurs du transport, de la pêche et de la pisciculture, de l'industrie pharmaceutique et de l'industrie alimentaire.

26. En 2021, l'ONUDI a donné le coup d'envoi d'un projet de modernisation des entreprises au Cameroun, du programme LevelUP Accelerator pour les jeunes pousses et les PME en Jordanie, d'un projet visant à améliorer les moyens de subsistance dans les zones rurales du Pakistan, et d'un nouveau projet de modernisation du traitement de la soie en Ouzbékistan.

27. Les initiatives menées récemment en Égypte dans ce domaine ont porté sur un large éventail d'activités, notamment sur l'élaboration de l'indice de la

performance compétitive de l'industrie, de documents d'orientation et de travail, et d'un programme de renforcement des capacités des microentreprises et PME.

28. Une formation qualifiante à l'entrepreneuriat a été dispensée aux personnes déplacées à l'intérieur du pays et aux communautés d'accueil de la région du Kurdistan d'Iraq. Au Liban, l'ONUDI a élaboré des lignes directrices sur la sécurité industrielle et aidé 11 PME à se doter de nouvelles machines à commande numérique. En Somalie, l'ONUDI a mené une étude sur plus de 550 PME, et sensibilisé le public à la propagation du coronavirus en faisant circuler des documents d'information en langue somalie.

29. Le bureau régional de l'ONUDI en Inde a inauguré une plateforme de connaissances constituée de 12 modules, destinée à aider les microentreprises et PME à redémarrer, à se relever et à revitaliser leurs activités. Des initiatives similaires ont été engagées au Bangladesh, au Cambodge, en Chine, au Pakistan et en République démocratique populaire lao.

30. Le Réseau consultatif pour le financement privé, organisé par l'ONUDI, a mis en place, pour faire face à la COVID-19, une intervention en trois étapes destinée à aider, par ses compétences, les chefs d'entreprises engagés dans la lutte contre les changements climatiques à assurer la continuité des opérations dans un environnement commercial instable.

### **Innovation, investissements et transfert de technologie**

31. Fort de plus de 40 années d'expérience dans le transfert des technologies innovantes et du savoir-faire des entreprises japonaises aux pays en développement, le Bureau de promotion des investissements et de la technologie de Tokyo a transféré, par sa plateforme de promotion des technologies durables (STePP) inaugurée en 2020, 12 technologies sanitaires modernes à l'Inde, à l'Indonésie, au Kenya, à Madagascar, au Maroc, à la Mongolie, au Nigéria, à l'Ouganda, au Sénégal et au Viet Nam pour qu'ils les mettent en œuvre sur des sites expérimentaux. La base de données de la plateforme STePP contient environ 130 technologies.

32. Le Bureau de promotion des investissements et de la technologie de l'Allemagne a fourni des services destinés à faciliter la rencontre entre des fournisseurs de technologies et des investisseurs en quête de technologies utiles pour faire face à la COVID-19. En 2021, il a mis en rapport un fabricant allemand de machines à produire des masques chirurgicaux et un client en Côte d'Ivoire. Comme ces machines peuvent être facilement adaptées, la production de gants à usage médical est également envisagée.

33. Le Bureau de promotion des investissements et de la technologie de la République de Corée a échangé, avec des entreprises coréennes de promotion des technologies innovantes, des informations sur les programmes de relance économique et les évolutions locales du monde de l'entreprise en Colombie, en Inde, en Indonésie, en Mongolie, à Sri Lanka et au Viet Nam.

34. Le Bureau de promotion des investissements et de la technologie de la Chine à Beijing a soutenu le transfert d'une technologie d'assainissement respectueuse de l'environnement, qui a été mise à l'essai puis installée au Sénégal. Le matériel est en service depuis novembre 2021.

35. En renforçant la compétitivité du secteur privé pour produire des avantages écologiques, économiques et sociaux, le Programme mondial d'innovation par les technologies propres a également contribué à l'action menée par l'ONUDI face à la COVID-19. Les accélérateurs d'entreprises du Programme produisent des solutions susceptibles d'attirer des investissements et évolutives. Nombre d'anciens bénéficiaires du Programme ont utilisé les compétences techniques qu'ils avaient acquises pour faire face à la COVID-19, notamment une entreprise établie au Pakistan qui a mis au point un produit de substitution aux masques N95.

36. Les campagnes classiques de promotion des investissements organisées dans le cadre de tournées de présentation, de voyages et de manifestations ayant dû être annulées ou reportées, l'ONUDI a accéléré la mise au point d'un portail numérique de promotion des investissements. Celui-ci sera inauguré en 2022.

### **Normes de qualité et production locale**

37. L'ONUDI a aidé les entreprises de confection d'Arménie à produire des uniformes médicaux et du linge de lit conformes aux exigences techniques. Dans le cadre d'un projet conçu à l'origine pour améliorer la compétitivité des industries d'exportation, un fabricant arménien de vêtements a diversifié sa production pour y inclure les masques à usage médical. De même, un projet mené au Tadjikistan a permis de réorienter les PME de l'industrie légère et d'assurer une production plus importante d'équipements de protection individuelle (EPI) dans le respect des critères de qualité correspondants. Les interventions menées dans ces deux pays ont permis de garantir des emplois à des centaines de personnes, dont 95 % de femmes.

38. En Colombie, plusieurs initiatives de l'ONUDI ont contribué à la lutte contre la COVID-19, notamment un projet mené dans l'industrie automobile, qui a abouti à l'application de nouveaux protocoles de santé et de sécurité et de méthodes permettant d'assurer la continuité des opérations. Six webinaires ont été organisés sur les normes ISO dans le contexte de la COVID-19. Un programme de contrôle de la qualité a été l'occasion d'évaluer l'aptitude des laboratoires de dépister la COVID-19 par des tests fondés sur la méthode de l'amplification en chaîne par polymérase, ou PCR.

39. En collaboration avec les équipes nationales d'intervention contre la COVID-19 intervenant au Gabon, au Ghana et en République-Unie de Tanzanie, l'ONUDI a dispensé une série de programmes de formation pratique à 20 entreprises et acteurs clefs de la chaîne de valeur des EPI afin d'améliorer les capacités nationales de production d'EPI et de contrôle de la qualité. Au Gabon, l'ONUDI a élaboré une procédure normalisée d'évaluation de la qualité des EPI afin de renforcer les normes nationales qui la régissent et d'améliorer la capacité de surveillance du marché.

40. Dans le cadre d'une action globale menée pour atténuer les répercussions de la COVID-19 en Afrique, l'ONUDI soutient actuellement l'approvisionnement de l'Afrique du Sud, de l'Égypte, de l'Éthiopie, du Kenya et du Sénégal en EPI d'une qualité garantie et de fabrication locale.

41. Un projet mené au Nigéria aide les microentreprises et PME à mettre à niveau leurs processus de production et à adopter des normes et des réglementations techniques régissant la production d'EPI et de produits de santé de grande qualité. En République-Unie de Tanzanie, l'ONUDI aide à renforcer les chaînes nationales d'approvisionnement en EPI, désinfectants et produits d'hygiène.

42. En 2022, l'ONUDI a lancé un projet au Cameroun pour aider à accroître l'offre de dispositifs utilisant de l'oxygène à usage médical, de matériel destiné au stockage des vaccins et d'autres fournitures essentielles. Au Ghana, un projet visant à renforcer la chaîne nationale d'approvisionnement en EPI se fonde sur le principe de l'économie circulaire, par exemple en ayant recours à des produits chimiques d'origine végétale, pour réduire l'empreinte écologique et la production de déchets. Une approche similaire a été adoptée dans le cadre d'un projet mené en République démocratique du Congo, où le gel hydroalcoolique destiné aux hôpitaux est fabriqué à partir de canne à sucre.

43. Dans l'État de Palestine, des normes de qualité et des lignes directrices régissant la production d'EPI ont été élaborées et diffusées auprès d'ateliers et d'usines des secteurs industriels de la chaussure et de la confection qui avaient réorienté une partie de leur production vers le marché local et les marchés voisins.

44. La publication de l'ONUDI intitulée *DIY solutions for medical protective clothing and masks* (Vêtements de protection et masques à usage médical faits

maison) explique en détail la classification, l'application et les techniques de production des EPI, ainsi que les critères de qualité auxquels ceux-ci doivent satisfaire. Ce guide pratique de poche aide à choisir des matériaux durables, résistants et sûrs, ainsi que des techniques de production efficaces qui soient conformes aux réglementations de l'Organisation mondiale de la Santé.

### **Gestion des déchets médicaux**

45. Plusieurs interventions de l'ONUDI contribuent à l'adoption de pratiques et techniques de référence en matière de gestion rationnelle des déchets et produits chimiques médicaux et d'élimination des EPI. L'un de ces projets, qui concerne l'Afrique du Sud, le Lesotho et Madagascar, promeut le principe de l'économie circulaire. Un autre, mené en collaboration avec les ramasseurs de déchets locaux et le secteur de la gestion des déchets en Afrique du Sud, a contribué à l'« appel éclair » à lutter contre la COVID-19 lancé par les organismes des Nations Unies établis dans ce pays.

46. En Inde, un projet de gestion des déchets médicaux a permis d'élaborer des lignes directrices sur la gestion rationnelle des déchets produits dans le cadre du traitement de la COVID-19 et de dispenser des formations à plusieurs établissements de santé du pays.

47. Un nouveau projet sera mis en œuvre aux Philippines en 2022 pour réduire, par un mode de gestion des déchets médicaux écologique, les polluants organiques persistants et le mercure produits involontairement.

## **II. Mesure à prendre par le Comité**

48. Le Comité est invité à prendre note des informations qui figurent dans le présent document.

---